

ENCOURAGER LA COORDINATION ENTRE MÉDECINE DE VILLE, SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET HOSPITALIER



Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la coordination entre médecine de ville, secteur médico-social et structures hospitalières, notamment en s'appuyant sur les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et les Centres de Ressources Territoriaux (CRT).

